



30^{ème} BOURSE AUX ANTIQUITES MILITAIRES

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023
SALLE des FETES de SENS Rue René BINET
Face à la Gendarmerie

Mesdames, Messieurs,

Nous vous faisons parvenir ci-joint un bulletin d'inscription et le Règlement de notre **30^{ème} BOURSE AUX ANTIQUITES MILITAIRES de SENS 89.**

Nous vous rappelons ci-dessous les différents points à respecter pour le bon déroulement du salon.

1 – REGLEMENT

Nous vous précisons que les insignes Nazi ou SS ne doivent pas être exposés au regard des visiteurs. Seuls les insignes à caractère historique et ancien peuvent être mis en vente.

Nous vous demandons de lire le règlement qui vous est joint et d'en respecter les termes.

2 – INSCRIPTION

Il suffit de nous retourner le bulletin d'inscription accompagné du paiement de la location de votre emplacement au prix de 20 euros la table de 1.83 m, Suivant la tradition, les chèques ne seront débités qu'après la manifestation.

Nous rappelons que la priorité « emplacement, souhait particulier etc... » est donnée dans l'ordre de réception des inscriptions avec règlement joint.

3 – DATE et LIEU

Le 26 novembre 2023 de 9 h à 17 h à la SALLE des FETES de SENS Rue René BINET, face à la Gendarmerie.

Coordonnées GPS : 48°192783 3°294500

4 – INSTALLATION

La salle des Fêtes de SENS a été rénovée récemment. Elle est de plain-pied, chauffée, sonorisée et bien éclairée.

Les stands seront étiquetés au nom de l'exposant. Ils sont composés de tables séparées.

La possibilité de vous installer le samedi après-midi à partir de 16h00 et avant 19h00 est proposée avec gardiennage par un professionnel durant la nuit.

Cette prestation vous sera facturée 20€ à rajouter sur le bulletin d'inscription.

Nous ne pourrons assurer ce service que s'il y a suffisamment d'inscrits.

Les membres du Club 41 pourront vous aider pour le déchargement du matériel qui pourra se faire le jour même à partir de 6h30

5 – PROMOTION

La Salle des Fêtes située face à la Gendarmerie se trouve facilement et dispose de vastes parkings pour exposants et visiteurs.

La promotion est faite par la pose de banderoles et de l'affichage sur la ville.

Parution de la manifestation dans le bulletin intercommunal, par la publicité dans les magazines spécialisés, dans les sites internet, dans les journaux et les radios locales et régionaux.

6 – RESTAURATION

Assurée sur place par un service rapide aux stands.

Des repas chauds peuvent être servis pour 20€

Le bar sera ouvert pendant tout le salon et proposera en-cas et dessert.

7 – DROIT D'ENTREE

Est fixé à 3 € pour les visiteurs, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans.

EXPOSANTS : Veuillez respecter l'heure fixée pour la fin du salon (17 h) pour remballer vos marchandises. Tout contrevenant à cette règle sera exclu de nos prochains salons.

8 – OBJET de NOS SALONS

Les bénéfices de nos manifestations sont entièrement destinés à nos œuvres, soit nationales, soit locales, principalement orientées vers l'enfance et pour des actions d'aide immédiates à la demande d'association caritative, ou des services sociaux, ville, communauté de communes, département.

Nous vous remercions très sincèrement pour l'aide que vous nous apportez par votre présence et votre fidélité et nous aurons un grand plaisir à vous retrouver au salon.

Avec nos meilleurs sentiments,

Les Club 41 de Sens

ORGANISATION

Administrative et Structurelle :MILACHON Jacky

Stands et placement des exposants :ALARY Thierry

MILACHON Jacky

48 grande rue

89100 NAILLY

Tél : 06-14-96-79-64

Courriel : milachon.j@gmail.com